

Mme. lic. phil.
Alessandra ANTONINI
archéologue médiéviste
La Crettaz
1967 Bramois
Tél.: 027/ 203 68 46

le 8 septembre 1997

Renaud Bucher
Office des monuments historiques
rue de Loèche 11
1950 Sion

CONCERNE: Maison "Ambuel" à Sion:

Analyse architecturale de l'appartement Milloud
(2ème étage et combles)

I. CIRCONSTANCES:

Le Bureau TERA, représenté sur place par Mmes A. Antonini et C. Doms, à été mandaté pour une visite des lieux le mardi 26 août 97. A ce moment-là les cloisons de trois pièces avec leurs boiseries avaient déjà été enlevées. Par contre, les crépis, les stucs des plafonds et les sols (parquets, dalles) sont encore intacts.

Le chapitre II de ce rapport (description des pièces) est le résultat d'un constat de surface. Il a été effectué le 28 août par les deux personnes mentionnées ci-dessus. Aucun sondage n'a pu être effectué au niveau des plafonds, des murs et des sols étant donné que nous n'en avons pas eu l'autorisation.

Le résumé du développement architectural de la maison (chapitre III) se base sur l'analyse des façades du Bureau Lehner (archives de l'OMH, rapport du 10.6.1990), et sur les datations dendrochronologiques de M. M. Schmidhalter (archives de l'OMH, rapport du 1.9.1997). Étant donné que l'analyse de l'appartement Milloud est superficielle, le résumé ne peut pas être qualifié de définitif.

Toute intervention ultérieure qui permettrait l'observation d'anciennes structures devrait pouvoir être suivie par un archéologue afin de compléter l'image historique de cet important complexe. Rappelons que cet édifice classé est protégé par le canton du Valais.

II. DESCRIPTION DES PIÈCES (voir plan ci-joint)

1er NIVEAU:

Local 1 Cage d'escalier inchangée.

Local 2 / 3 Avant l'aménagement de la toilette, les espaces **2** et **3** ne formaient qu'une seule pièce. Une paroi (**E**) avec une ouverture séparait cette pièce d'un couloir disposé à l'Est. Cette cloison à colombages, en pans de bois et maçonnerie coulée entre des planches verticales a une épaisseur de +/- 15cm. Les pans de bois verticaux de cette paroi sont posés entre les solives du plafond, contre l'espace maçonné. La cloison a été posée après le plafond mais doit appartenir au même chantier vu que les poutres n'étaient jamais apparentes et vu que le résultat de la dendrochronologie les date de la même période (1788).

Le mur (**F**) qui délimite la pièce vers le Nord est construit en même temps que la cloison (**E**) du couloir. Ce mur épais est posé sur un ancien mur porteur (façade Sud du premier bâtiment).

2Toilette. (**A**): accès. Paroi (**B**): Traces d'arrachement d'une boiserie(?) jusqu'à mi-hauteur. La paroi (**D**) est une construction récente (XXèmeS.) en briques et ciment, de fine épaisseur (10cm).

La transformation du parement interne sous la fenêtre (**C**) et l'aménagement de la paroi (**D**) séparant les pièces **2** et **3** ont sûrement été créés pour l'installation de la toilette.

3. Le stuc blanc du plafond est posé sur une treille de paille. Les bords du plafond sont légèrement arrondis.

Local 4. La cloison (**E**) qui délimite la pièce **2** et **3** se poursuit dans cette pièce. Il en reste la sablière basse et la trace dans le plafond. La cloison (**E**) est contemporaine à la cloison (**H**), également arrachée. Dans la partie décrépie du mur maçonné (**F**) (sur environ 80cm de hauteur = emplacement de la boiserie), on aperçoit 2 niches correspondant à des cheminées. Leurs bouchons (en briques et ciment) sont d'époques différentes (voir film 97/12: nég. 13A et 14).

La boiserie qui recouvrait le socle des 4 parois avant cette intervention (voir film 97/11: nég. 5-6-7), est partiellement conservées sur le mur (**G**).

Le plafond en stuc rose (mortier de fond) s'accroche à un lattis cloué sur les solives du plafond. Les bords sont moulurés (voir coupe a: arrondis avec liste 1/2 rond). La moulure est différente de celle du local **5**. Selon le matériel de construction elles appartiennent au même chantier.

Le plafond rose est recouvert d'un stuc blanc, qui restaure à certains endroits les anciennes moulures.

Le style du plancher de cette pièce daterait, d'après son style, de la même époque que les cloisons et le plafond en stuc rose. Par contre, les boiseries et le revêtement en stuc blanc font partie d'un aménagement plus récent.

Local 5 Les parois Nord et Sud (**H** et **J**) de la pièce sont arrachées. Il n'en reste que les montants en bois (contre le mur extérieur **G**) et les sablières basses. A l'Est, le mur du couloir (**E**) ne se poursuivait pas. Le plafond en stuc rose (même construction que dans le local **4**) semble continuer jusqu'au mur **K** (à vérifier).

La moulure "en escalier" du plafond en stuc rose est différente de celle du local **4** (voir coupe b).

Le plafond rose est recouvert d'un plâtre blanc. Celui-ci correspond à une réfection du plafond après transformation de la pièce, avec prolongation du couloir par la cloison (**E'**) (voir film 97/11: nég. 13) et aménagement de la boiserie qui recouvrait le socle des 4 parois (boiserie encore présente contre le mur (**G**)).

Le sol utilisé actuellement (un parquet) pourrait être contemporain de cette dernière transformation. Sous celui-ci, il existe un autre plancher (visible à cote de la cloison détruite (**J**)). Il pourrait être contemporain des cloisons **H** et **J**.

A ce sol plus ancien correspond un dallage en briques qui interrompt la sablière basse de la cloison **J**. La surface des briques (légèrement noircie) a dû servir de sol à une cheminée. La

conduite de celle-ci est encore visible au niveau du plafond. Elle abîme les poutres (est donc postérieure), mais est antérieure au stuc blanc qui passe sur le bouchon. Le rapport entre la cheminée et le plafond au stuc rose ne pourra être établi qu'après sondage. Ce foyer situé entre les pièces **5** et **6** chauffait simultanément ces 2 locaux.

Local 6 La paroi **L** qui délimite la pièce (côté Nord) est construite en 3 parties. La partie Ouest (sur 1,85 m de longueur = **L1**) est maçonnée. On la retrouve dans les combles. La partie Est (= **L2**) est une cloison en colombage dont la maçonnerie est partiellement enlevée. Elle s'appuie avec un retrait contre le mur **L1**.

Plus tard, pour corriger l'alignement, les murs **L1** et **L2** sont doublés d'un mince mur en briques rouges (= **L3**).

Comme dans la pièce **5** le couloir situé à l'Est n'est pas d'origine. Le plafond au stuc rose semble continuer jusqu'au mur **K** (à vérifier).

On retrouve le plafond au stuc rose comme dans les pièces **4** et **5**. La moulure semble correspondre à celle du local **4** (la liste en 1/2 rond est très abîmée). Il en reste des traces contre la paroi **L2**, située derrière **L3**. Une ligne horizontale en ressaut arrête la moulure d'angle. Une boiserie qui devait masquer la cloison **L2** a dû servir d'arrêt à ce mortier. Ce plafond rose est recouvert d'un plâtre blanc. Celui-ci respecte la cloison qui délimite le couloir.

Contrairement aux pièces **3-4-5**, le dernier aménagement de cette pièce n'avait pas de boiserie (juste une simple plinthe contre le mur **G**).

Le couloir délimité par le mur de façade **K** et la cloison interne **E'** (aujourd'hui arrachée) est:

- postérieur à la cloison **L2** (aucune trace de liaison), postérieur à la cloison **E** et au plafond en stuc rose.
- contemporain au plafond en stuc blanc et probablement contemporain à la transformation des 4 fenêtres du mur **K**. A l'origine ces fenêtres étaient plus large. Elles étaient bien visibles lors de la réfection de la façade. Une fenêtre très large (double?) alternait avec une moins large. Les fenêtres reprenaient le rythme des ouvertures du premier étage (porte-fenêtre-porte-fenêtre).

Local 7 La pièce est entièrement crépie. Les boiseries (partie inférieure des murs) sont conservées. Leur style (néo-baroque) est bien différent de celui des boiseries des locaux **4** et **5**. Il y a contre le mur **K** et sous la fenêtre, une boiserie plus ancienne, identique à celle des locaux **4** et **5**.

Local 8 Parois et plafond sont entièrement crépi. Une plinthe en bois (hauteur 20cm) a été enlevée sur tout le pourtour de la pièce.

Étapes de construction du 1er niveau:

1ère étape (1788 s.):

- Les cloisons **E** et **F** définissent un premier local (**2** et **3**), un 2ème espace (**4**) et un couloir d'accès.
- Les cloisons **H**, **J**, **L** et **M** délimitent 4 autres espaces (**5**, **6**, **7**, et **8**) sans couloir (datation dendrochronologique des pan en bois des cloison **E**, **H**, **J**, **L2** et **M**: 1787/88 (6x), 1779 (2x),

1733 (1x)).

- Les plafonds sont en lattis recouvert de stuc rose. Cette couche de fond s'accrochait à un lattis lui-même cloué sur les solives (non apparentes)
- différents aménagements de ces locaux: les cheminées dans le mur maçonné **F**, la cheminé entre les pièces **5** et **6**, le plancher dans la pièce **4** et le plancher sous le plancher actuel dans la pièce **5**.

2ème étape (XIX s.):

- Prolongation du couloir au niveau des pièces **5** et **6** par l'ajout d'une fine paroi.
- Réfection des plafonds à l'aide d'un stuc blanc
- Transformation des fenêtres dans le mur **K**.

2ème NIVEAU :

Locaux 9-10-11-12:

Les pièces **9-10-11-12** formaient d'abord un espace ouvert sans séparation. Les parois étaient recouvertes d'un crépi blanc très épais. Le niveau du sol de cette 1ère phase devait se situer plus bas, si on se réfère à la position trop basse des fenêtres (à 40 cm du sol actuel). Les solives et les espaces maçonnés entre les poutres étaient apparents (datation dendrochronologique des solives 1787/88).

Plus tard, cette grande pièce a été réaménagée:

- Pose d'un tirant (20cm x 25cm) entre les locaux **11** et **12** et les locaux **9** et **10** (datation dendrochronologique du tirant 1790?). Cette poutre perce le crépi et le mur de façade. Elle sert d'encrage au plafond voûté de la grande salle se trouvant en dessous (6 grosses visse assurent le lien).

- Pose d'un plafond avec lattis recouvert d'un crépi rose (couche de fond) et d'un crépi blanc. Dans le local **10** les solives du plafond sont apparentes. Le lattis semble n'avoir jamais existé (pratiquement pas de trous de clous pour l'accrochage).

- Pose de 2 cloisons (**P** et **Q**) plus minces (épaisseur 10cm). Elle sont recouvertes d'une couche de crépi blanc.

- Pose des sols. Ils respectent la division de l'espace. Les sols des pièces **9** et **10** (très bien conservés) sont en pierres. Les dalles d'un format irrégulier, sont disposées comme les pièces d'un puzzle.

Le sol de la pièce **11** est recouvert par de larges planches (allant de 30 à 60 cm), dont l'état de conservation est impeccable. Dans l'angle Nord-Ouest de la pièce (**11a**) le sol est en pierre (environ 1 m X 0,80 m). C'est à cet endroit que se situait le foyer dont le conduit est encore visible dans le plafond (surface noircie).

Le plancher de la pièce **12** est plus haut que le sol des locaux **9-11**. Les planches sont plus étroites que celles de la pièce **11** (10 à 15 cm de large). Ce sol est certainement plus tardif et pourrait en cacher un autre.

LES COMBLES

Partie au-dessus des pièces 7 à 12 (=local 13):

La panne faîtière et les pannes sablières de la charpente forment une unité avec les pignons **T** et **U**. Ces pignons sont en très petit appareil (pierres et galets irréguliers) liés au mortier. L'assemblage des différentes pièces de bois de la charpente et son assemblage avec les pignons est de caractère très soigné. Datation de 6 poutres de la charpente 1784, 1785, 1786 (2x), 1788 (2x).

Partie au-dessus des pièces 1 à 6 (=local 14):

Les solives du sol des combles sont liées au rehaussement des murs de façade **G** et **K**. Ce rehaussement est lié aux pignons **T** et **U** du local 13. Elle datent donc de la même époque (1788).

Les poutres de la charpente ont été datés par dendrochronologie (datation de 5 poutres: 1786, 1787 (2x), 1788 (2x)). La charpente est donc aussi de 1788. Mais la façon dont elle est posé semble indiquer qu'elle n'est plus à sa place d'origine (la charpente n'est pas lié à celle

qui couvre le local 13; le premier tirant au nord est posé dans le trou d'aération du mur qui selle le solivage du sol).

III. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTES PHASES DE CONSTRUCTION

1ère phase:

Un bâtiment gothique couvrant au 1er niveau la surface des pièces **4 à 12**.

2ème phase:

Transformation (voir renforcement) de la partie Nord du 1er bâtiment gothique.

3ème phase:

Agrandissement vers le Sud du bâtiment existant (sous le local **3**).

4ème phase:

Unification et rehaussement des volumes. Les murs du 2ème étage ainsi que les deux fenêtres du local **3** et les 4 fenêtres de la façade Est appartiennent à cette phase de construction.

Ces transformations remonteraient au plus tard à la 1ère moitié du XVIIIème s. H.-J. Lehner supposait qu'une grange à angles maçonnes se trouvait à l'emplacement de la future grande salle (située sous **9-10-11-et 12**).

5ème phase:

Les créneaux de la "grange" sont murés et l'on aménage des fenêtres (avec des embrasures en tuf). Le crépi lissé dont la surface grise aperçue dans les pièces **11** et **12** devrait appartenir à cette phase.

6ème phase:

La prochaine grande transformation peut être datée avec certitude en 1788 ou dans l'année suivante (voir rapport de la datation dendrochronologique). Elle concerne les aménagements intérieurs et les combles. Cette transformation a eu lieu après que l'important incendie à ravagé une grande partie de la ville de Sion.

Sont attribués à cette phase de construction:

- La paroi murée **F** et les parois à colombage **E** et **H** qui délimitent les pièces **3** et **4** ainsi que les cloisons **J**, **L2** et **M**.
- Les séparations des pièces **9** à **12** ainsi que l'installation de la grande salle voûtée à l'étage inférieur.
- La transformation des fenêtres des pièces **4-5-6**, **11-12**.
- Les solives du plafond des pièces **1 - 6**.
- L'aménagement des plafonds avec le stuc de fond de teinte rose sur un lattis de bois fixé aux solives.
- La construction des pignons **T** et **U** et de la charpente au-dessus de la partie Nord du bâtiment.
- La charpente au-dessus de la partie Sud du bâtiment (sur les locaux **1** à **6**) date de la même période (voir dendro) mais n'est probablement plus en place.

Transformations du 19ème s.:

Au début du XIXème s. le couloir déjà existant dans sa partie Sud est prolongé vers le Nord par la cloison **E'**. On pose les boiseries dans les pièces **4-5-7** et on complète les plafonds en stuc blanc. Enfin, on uniformise les 4 fenêtres dans le mur **K** qui existaient déjà dans la phase précédente.

Vers 1880 la pièce **7** (partie ouest) est transformée et on installe l'armoire encore en place actuellement.